

Lyon 2e

La mobilisation se poursuit pour des familles menacées d'expulsion

Un nouveau rassemblement mené par le collectif Jamais sans toit a eu lieu ce mercredi 21 mai, place Carnot. Avec des signatures de pétition, des chants et des slogans proches du marché hebdomadaire. Le but ? Défendre le droit au logement des familles menacées d'expulsion au 20 juin.

Entre l'ambiance de marché, les tractations des jeunes républicains pour les municipales et la mobilisation du collectif Jamais sans toit, la place Carnot a pris une tourneure politique ce mercredi après-midi. Le rassemblement en soutien aux familles de l'école Gilibert s'est déroulé dans le calme, avec des chants et un slogan « Un toit, c'est un droit ». Ces mots, scandés par des familles et des soutiens, résonnaient pour rappeler l'urgence de la situation : des familles risquent de se retrouver à la rue après l'occupation de l'ancienne école Gilibert.

Une occupation née de l'urgence

L'ancienne école Gilibert est devenue un refuge pour des familles sans-abri. Ces dernières, soutenues par le collectif Jamais Sans Toit et d'autres associations de lutte contre le mal logement, avaient quitté un campement de tentes place Carnot pour s'installer dans ce bâtiment vide dans des conditions précaires marquées par la



L'expulsion exécutoire des familles de l'école Gilibert sera effective à partir du 20 juin. Photo Thibault Delpérié

promiscuité et le manque d'équipements. Malgré ces difficultés, le lieu offre un répit : « C'est mieux que dehors », connaît une mère de famille lors de la mobilisation du 17 mai devant la préfecture.

La mairie de Lyon a autorisé cette occupation jusqu'alors, mais l'annonce d'une expulsion exécutoire le 20 juin, en lien avec la transformation prévue du site, a ravivé l'inquiétude. La mobilisation se rassemble avec un seul mot d'ordre : le refus de voir ces familles retourner à la rue. Les rassemblements du 17 et du 21 mai visent à maintenir la pression alors que la situation reste incertaine.

Une situation qui reste incertaine

Une délégation du collectif a été reçue à la préfecture le

17 mai, où des discussions ont eu lieu avec la sous-préfète. Selon une représentante du collectif, « La sous-préfète dit avoir pris connaissance des 8 familles prioritaires, et pourrait éventuellement payer des nuitées d'hôtel à ces familles le jour de l'expulsion... ». Mais cette proposition est loin de rassurer. « Rien de concret pour les familles de Gilibert », estime la représentante du collectif, soulignant le manque de solutions durables.

Alors que l'avenir est encore incertain, les familles et leurs soutiens appellent à une mobilisation citoyenne pour garantir un relogement déigne avant toute expulsion. Les pétitions et les slogans sont loin d'être terminés.

• De notre correspondant, Thibault Delpérié

Lyon 2e • Des bancs et des arbres pour la place de l'Hippodrome

Dans le cadre de la première édition du budget participatif (BuPa) qui a vu 110 projets retenus par la Ville, celui du conseil de quartier Perrache-Confluence visant à améliorer le cadre de vie sur la place de l'Hippodrome a vu le jour.

Si, en septembre dernier, de nouvelles toilettes (89 000 €) sises à proximité du terrain de boules avaient été inaugurées, la présidente du conseil de quartier, et son équipe attendaient que soient améliorés la végétalisation, le mobilier et le cheminement piéton pour rendre l'espace plus accueillant. La direction biodiversité et nature de la Ville (DBNV) et le service espaces verts ont, en deux mois, procédé à la mise en place de 8 nouveaux arbres (savonniers et pommiers d'ornement), de 13 bancs en bois durable, de 10 assises grumes, d'un espace pique-nique et tracer de nouveaux cheminement. Ce mardi 20 mai, Pierre Olivier, maire du 2^e, a convié ceux qui ont imaginé et réalisé ce projet qui, avec l'installation cet été d'une borne-fontaine d'eau potable, aura coûté 110 000 €. « Déjà plus de monde et de convivialité dans ce lieu qui est un précieux poumon de verdure, pour nous résidents » a dit Serge Thenon, vice-président du CIL Sud Presqu'île, venu en voisins.



Des résidents et élus heureux, posant devant un emplacement de pique-nique. Photo Michel Nielly

Lyon 8e

CIL Monplaisir : la politique de circulation encore sanctionnée par les habitants



Salle comble le 20 mai dernier pour la réunion publique du Comité d'intérêt local de Monplaisir avec le maire et deux élus. Photo Cyril Lestage

Le Comité d'intérêt local (CIL) de Montchat a reçu le maire et deux adjoints afin d'évoquer les sujets de préoccupation des habitants. Sans surprise, la circulation et ses nuisances, ainsi que les suppressions de classes étaient au menu de la réunion.

Comme chaque année à la suite de son assemblée générale, le comité d'intérêt local (CIL) de Monplaisir organise une réunion publique en présence d'Olivier Berzane, le maire de l'arrondissement, au local associatif rue Antoine-Lumière.

Elle s'est tenue le 20 mai, ouverte à tous, elle était organisée avec la présence de nombreux membres mais aussi de visiteurs occasionnels et du maire du 8^e, Olivier Berzane. L'élu adjoint Hubert Bécart, en charge des mobilités et du transport, était également présent, ainsi que Patrick Odiard qui est l'élu en charge des sujets éducatifs.

De nombreux points tels que la sécurité, la circulation dans le quartier, la propreté ou le partage des espaces avec les animaux ont été débattus lors des présentations dirigées par le maire, assisté de son équipe.

La circulation et ses nuisances toujours au menu

Des membres du CIL ont évoqué les problèmes qui restent récurrents dans le quartier : « Depuis deux à trois ans, ce sont toujours les mêmes sujets. » Bien qu'un lien étroit se soit tissé avec les pouvoirs publics, et que des réunions mensuelles soient tenues, la plupart des sujets et des inquiétudes des acteurs locaux « restent les

mêmes, malheureusement ! ».

C'est le cas du sujet de la circulation qui revient encore et toujours comme une préoccupation avec des projets de travaux lourds dans Monplaisir. Devant une salle comble de plus de 70 personnes, l'élu adjoint Hubert Bécart s'est défendu en plaident « se donner le droit à l'erreur quant à l'organisation de l'espace public », pour répondre aux remarques des habitants qui lui reprochent de « n'avoir rien compris et d'avoir une gestion inadmissible des espaces et de la circulation ».

Les suppressions de classes interrogent les habitants

Le deuxième adjoint au maire Patrick Odiard a évoqué les situations tendues au sujet de certaines suppressions de classes dans les écoles locales, en se voulant rassurant : « Mon principal souci, c'est de défendre les intérêts des enfants, et des écoles ».

Le CIL : un lien entre les habitants et la mairie

Depuis de nombreuses années, les comités d'intérêt locaux sont très actifs dans les différents quartiers de Lyon.

« Un Comité d'intérêt local (CIL) est une association sans but lucratif, apolitique et indépendante de tout pouvoir créer au niveau d'un quartier de la Métropole de Lyon par des habitants ou des commerçants engagés et bénévoles dans le but de préserver et d'améliorer leur cadre de vie », d'après l'Union des comités d'intérêt locaux de la Métropole de Lyon.

• De notre correspondant, Cyril Lestage